



Dernière mise à jour : 29 septembre 2020

V1

CHARTRE ET CONSIGNES SANITAIRES PARC DES EXPOSITIONS DE NANTES

A L'ATTENTION DES EXPOSANTS DE LEURS EQUIPES ET DE LEURS PRESTATAIRES

*Covid-19 - La sécurité sanitaire des événements est l'affaire de tous !
#vigilantensemble*

Dans un contexte sanitaire inédit, Exponantes adapte ses méthodes d'accueil des événements au parc des Expositions, afin d'offrir aux publics la meilleure sécurité sanitaire possible selon les directives gouvernementales, que cela soit pour les participants, visiteurs et exposants, et l'ensemble des personnels intervenant sur le site.

Le Protocole sanitaire Exponantes respecte les recommandations gouvernementales. Il est donc susceptible d'évoluer selon l'évolution des consignes de l'état.

Ce cahier des charges, a pour but de définir les responsabilités et les actions à mettre en œuvre par chacune des entités concernées. **L'exposant est pour sa part responsable du dispositif à mettre en œuvre sur son stand. L'objet de ce mémo sous forme de « check list » est d'attirer votre attention sur les principaux points de vigilance !**

Afin de ralentir la propagation du virus, **les mesures d'hygiène et de distanciation physique**, dites « barrières », définies au niveau national, **doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance**. Les consignes sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales. **Les services de l'Etat sont susceptibles d'effectuer des contrôles inopinés sur site, des mesures de fermeture administratives pouvant être prises à l'encontre des exposants.**

L'organisateur se donne le droit de fermer un stand si ces règles ne sont pas respectées par l'exposant.

Ensemble restons vigilants !

Nous comptons sur vous pour respecter et faire respecter ce dispositif sanitaire !

LES 3 PRIORITES

- **Hygiène des mains.**
- **Protection par le port du masque.**
- **Distanciation physique**



CONSIGNES SPECIFIQUES POUR LES ACCES EXPOSANTS

Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter et faire respecter ces consignes à vos collaborateurs. Malgré tous nos efforts, les files d'attente aux entrées pourront être plus longues qu'habituellement, Merci pour votre patience et votre compréhension. L'ensemble du personnel est mobilisé pour faciliter votre participation.



ENTREE SUR LE SITE ET CIRCULATION

- Tous les membres de votre équipe intervenant sur votre stand pendant le salon doivent **être munis d'un badge exposant** pour pouvoir entrer sur le site : à pied (par l'entrée principale du parc) ou en voiture (Porte 4) si vous bénéficiez d'un pass de stationnement exposant.
- Sensibilisez vos équipes sur la possibilité qu'il puisse y avoir des files d'attentes à certaines heures.



BADGES ET INVITATIONS

- Les badges Exposants seront systématiquement scannés en entrée et en sortie d'événement (piéton et véhicule)
- Ne donnez vos badges exposants qu'aux membres de votre équipe devant intervenir sur votre stand.
- Distribuez les badges exposants aux membres de votre équipe avant le début du salon, cela permettra de fluidifier la circulation aux entrées.
- N'utilisez pas vos invitations pour faire entrer des membres de votre équipe dans l'enceinte du parc
- Les « boîtes à badges » pour permettre des rotations au sein de vos équipes sont interdites pour éviter les manipulations
 - ⇒ **Mieux vaut nous demander plus de badges exposants si besoin (exponentes@exponentes.com)**

CE QUE CHAQUE EXPOSANT DOIT METTRE EN PLACE



VOTRE CHECK-LIST

Je déclare avoir pris connaissance de la charte sanitaire Exponantes et des mesures sanitaires dont ma société est responsable.

DATE, SOCIETE, SIGNATAURE :

MESURES A PRENDRE AVANT L'EVENEMENT PAR L'EXPOSANT



- Etablir une check-list des matériels à prévoir et à distribuer aux personnels
- Intégrer dans le déroulement un briefing spécifique sanitaire
- Désigner un référent Covid-19 présent chaque jour sur votre stand
- Définir et transmettre le protocole sanitaire et d'identification des personnes pendant l'événement
- Prévoir des badges pour chaque collaborateur intervenant sur le stand
- Inviter les clients et prospects, en les rassurant sur la sécurité sanitaire mise en place par votre entreprise sur votre stand ainsi que par l'organisateur, via votre site Internet, vos mailings ...
- Adapter, à l'avance, la configuration du stand aux impératifs de sécurité sanitaire : calibrer les espaces d'accueil en fonction de la surface de votre stand et prévoir les signalétiques utiles à positionner sur le stand.
- Informer, de manière formelle, les prestataires des chantiers de montage/démontage des consignes de sécurité sanitaires à observer sur le site.



MESURES A METTRE EN OEUVRE PAR L'EXPOSANT PENDANT L'EVENEMENT

Aménagez votre stand de manière à pouvoir mettre en œuvre les préconisations d'hygiène et de distanciation physique tout en accueillant vos clients avec le meilleur confort possible.

- Mettre à disposition du gel hydro-alcoolique
- Installer, si possible à vos points d'accueil, des équipements de protection en plexiglas et supprimer au maximum les points de contacts (installations, matériels, accessoires de vente...).
- Aménager votre espace pour éviter les regroupements trop nombreux sur le stand et ne pas empiéter sur les allées de l'événement.
- Flécher les parcours.
- Assurer la désinfection régulière du stand : prévoir des kits de nettoyage et de désinfection.
- Eviter la distribution de documents, goodies et flyers mais préférer les supports numériques
- Privilégier le paiement sans contact
- Proposer, pour les offres de dégustation, une solution individualisée.
- Apposer une signalétique d'information sur les mesures barrières à respecter et de nettoyage/désinfection pratiquées.

⇒ Vous pouvez télécharger [ici](#), une affichette des mesures barrières



Adaptez les conditions de travail de vos collaborateurs sur le stand.

- Imposer le port du masque et le lavage des mains par gel hydro alcoolique
- Réguler la densité des personnels sur le stand.
- Planifier la présence des salariés sur le stand pour éviter le surnombre.
- Déconseiller l'emport de matériels personnels susceptibles d'encombrer la réserve.
- Proscrire les outils et accessoires de travail partagés.
- Organiser des roulements pour les pauses repas / Eviter les prises de repas en groupe
- Eviter le covoiturage



CE QU'EXPONANTES MET EN PLACE



ACCUEIL DU PUBLIC

RESPECT DES MESURES BARRIERES

- **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN PERMANENCE A L'INTERIEUR DU SITE AU MONTAGE/DEMONTAGE ET PENDANT L'EVENEMENT**
- Barrières sanitaires : des **distributeurs de gel hydro alcoolique** sont mis en place **aux entrées publiques** du parc des expositions ainsi que dans les espaces communs d'animations, conférences et ateliers.
- Mise en place d'un **affichage de rappel des gestes barrières** dans les espaces communs (entrées publiques, toilettes, circulations, zones d'animations).
- Diffusion à fréquence régulière de **messages vidéo** sur nos écrans de téléaffichage, ainsi que de **messages sonores**.
- Marquages au sol pour respecter la distanciation physique.
- Rappel systématique des gestes barrières aux différents points d'accueil.



ENTREES DU PUBLIC ET MESURES DES FLUX

- Capacité maximale par événement = **5000 personnes en simultané** : contrôle de la jauge aux entrées et aux sorties des événements.
- Nous incitons chaque visiteur à **prendre son billet sur la plateforme billetterie en ligne** en choisissant son jour de visite.
- Les invitations exposants sont dématérialisées (e-billet).
- Les visiteurs et exposants doivent chacun conserver leur billet ou badge : contrôlé en entrée et en sortie.
- Les personnels d'accueil et de sécurité devront porter un masque, ou travailler derrière une protection en plexiglas. Si nécessaire, les équipes de contrôle d'accès seront renforcées pour limiter les engorgements.



COORDINATION ET COMMUNICATION

- Référent Charte sanitaire Exponantes : gilles.beutier@exponantes.com
- L'ensemble du personnel est formé au protocole sanitaire.
- Nous assurons la présence d'une structure d'accueil pour les personnes présentant des symptômes ou ayant été détectées par les secouristes pendant leurs visites.
- Un formulaire Internet (<https://bit.ly/3nnij2e>) est à disposition des visiteurs, exposants, prestataires pour laisser leurs coordonnées afin d'être rappelés si nécessaire. Des panneaux signalétiques mentionnant cette information sont installés sur le site.
- La Charte sanitaire Exponantes à destination du Grand public est consultable sur www.exponantes.com.
- Nous communiquons régulièrement auprès du grand public pour les rassurer sur l'ensemble des mesures prises pour assurer au mieux leur sécurité et la prise en compte du confort de leur visite.



GESTION DES FLUX

- Aux entrées publiques : mise en place de **files d'attentes et marquages de la distanciation physique**.
- Entrée / sortie : les **entrées et sorties sur le site sont distinctes** (entrée par les bâtiments d'accueil et sortie par les portails attenants).
- Circulations : des **séparations physiques** (barrières) et **marquages au sol** sont installées en extérieur pour distinguer les flux entrant et sortant ainsi que dans le salon.
- Allées de circulation dans le périmètre de l'événement : minimum 3 mètres de large afin de permettre au public de circuler sans se croiser.
- Les espaces d'animation, sont aménagés et gérés dans le respect du protocole sanitaire.



NETTOYAGE DES ESPACES

- Nettoyage et **désinfection systématique** des espaces utilisés avant l'ouverture au public.
- Equipe dédiée affectée au nettoyage et à la désinfection des sanitaires pendant toute la durée de l'événement : **une personne en permanence dans chaque bloc sanitaire** ouvert avec dispositif de nettoyage adapté (contrôle des flux).
- Equipe dédiée au **nettoyage en continu** des poignées de portes, comptoirs d'accueil, espaces d'animations – conférences et ateliers communs....
- **Neutralisation des sèche-mains** à soufflerie électrique et remplacement par des distributeurs de serviettes en papier.
- Aération des halls.